

EDITIONS CANADIENNES

LIVRES D'ÉCOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Éditions n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité et de son nom à la publication des séries de Livres d'Écoles Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques de l'Eglise Catholique Romaine, par le Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Ecosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Éducation pour le Canada-Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts, par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus emphatique, par *La Revue d'Edimbourg*, être les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et sont fort utiles en classe.

Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in School. 2s.
A B C and Figures, on Large Sheet, to be hung up in School. 2s.
The First Book of Lessons. 2s.
The Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 9d.
The Third Book of Lessons. 1s. 6d.
The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.
Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.
The First Book of Arithmetic. 10d.
Key to ditto. 10d.
Elements of Geometry. 10d.
An English Grammar. 9d.
Key to ditto. 4d.
A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.
Key to ditto. 1s. 2d.
A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.
Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 3d.
An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Illustrations now first introduced. 1s. 3d.
Large Outlined Maps for School Rooms, America, Europe, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.

—A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted. 10s.
Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux qui ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines.

Les éditions précédentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux Instituteurs.)

LIVRES D'ÉCOLES UTILES.

The Canadian Primer.
Mason's Primer.
First and Second Reading Books.
Mason's Spelling Book.
Webster's Spelling Book.
The English Reader, by Murray.
An Abridgement of English Grammar, by Murray.
Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half bound, at 1s. 8d., a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 300 pages, it will be allowed is remarkably cheap.

Webb's System of Arithmetic, new edition, 1s. 6d.
The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s. 6d., substantially bound, or 1s. 3d. half-bound.

The Shorter Catechism. 14s.

The Shorter Catechism, with proof. 2 1-2d.

A Catechism of Universal History from the earliest ages to the year 1841, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d.

A Catechism of the History of England, 7 1-2d.

The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d.

History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d.

An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2d.

A Catechism of Geography. 7 1-2d.

A Dictionary of the English Language, Johnston's with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s.

ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS, containing the following Maps, finely coloured;

The Western Hemisphere; North America; South America; Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; British Possessions in the United States; American.

The whole substantially bound in linen, price only 4s. 6d.

The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book.

The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Education, Rhetorical Exercises, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover.

ARMOUR & RAMSAY.

HOTEL DONEGANA.

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son splendide Établissement, sur le même pied ou plutôt sur un pied plus considérable et meilleur qu'apparaît. Les accommodations étendues de cet Hôtel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incomparable, tout se réunit pour rendre cet Hôtel particulièrement confortable et agréable pour les familles et les voyageurs par conséquent, comme aussi pour les hommes d'affaires.

Avec des améliorations constantes et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère mériter une bonne part du patronage public.

N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que malgré la supériorité de son Établissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de la ville.

Montréal, 31 déc. 1847.

BANQUE D'ÉPARGNE.

De la Cité et du District de Montréal.

SAMEDI prochain, le 1er Janvier, étant Fête d'Obédience, (Circumcision) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

JOHN COLLINS, Caissier.

30 déc.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

D'HORLOGES, MONTRES, FLETTES, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magasin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTRÉAL, 20 Déc. 1847.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE ANNUELLE des ACTIONNAIRES au FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à UNE heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs à la place de l'hon. Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, défunts, qui cesseront alors d'être en office par rotation, et pour transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie.

Par ordre, THOMAS STEERS, Sec.taire.

21 déc.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

LES soussignés ont le plaisir de vous offrir un assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Royal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artists—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wrentham, or Ladies' Complete Pocket Book, for 1848. People's Gentlemen's Pocket Book. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary. Illuminated Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies' Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Gâteaux de Noël et du jour de l'An.

JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques.

21 déc.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

JOHN MCCOY.

24 déc.

GATEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

(CI-DEVANT MAISON DEVEY.)

LES Soussignés en offrant ses remerciements sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, a l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de CORNETS ET BOÛTES DE DRAGÉES de toutes espèces pour les cadeaux de la saison, aussi des GATEAUX de toutes sortes.

Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril.

CHARLES ALEXANDER.

Déc. 21.

POLITESSE DU JOUR DE L'AN. LIQUEURS FRANÇAISES ET SUPERFINES.

A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69.

PRÈS DU MARCHÉ BONSECOURS.

Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d.

24 déc.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS DU COMTÉ DE BERTHIER.

MESSIEURS,

EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine Élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations m'ont fait différer jusqu'à ce jour de mettre cette idée à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne vois absolument rien qui puisse me faire résister à cette idée à exécution. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

Je suis, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. A. DEROME.

23 déc.

AUX ÉLECTEURS

DE LA

CITÉ DE MONTRÉAL.

MESSIEURS,

AUX nombreuses et pressantes sollicitations qui m'ont été faites, de me porter Candidat à la prochaine Élection de notre Cité, il était de mon devoir d'acquiescer. Il était d'autant plus de mon devoir de le faire, que ces sollicitations me sont venues, non seulement de la part de mes anciens amis politiques, mais encore de la part de plusieurs personnes que jusqu'ici, j'avais dû considérer comme mes adversaires; bien heureux si, par ce rapprochement, je puis servir à rétablir et maintenir entre les différentes classes de mes concitoyens, cette harmonie et ces bons rapports qui devraient toujours exister entre eux.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays, et principalement pour la classe commerciale, sur lesquels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que j'exprime mes propres vues. Je veux parler de ce qu'on est convenu d'appeler le libre échange et la libre navigation du St. Laurent. Le meilleur moyen de vous faire connaître mes vues à cet égard, c'est de vous dire que je concours dans le paragraphe suivant du "manifeste" du Comité Constitutionnel de Québec:

"La mise en pratique du libre échange avec les pays étrangers, et de la libre navigation du St. Laurent, qui ouvriront au monde civilisé une contrée à peine connue des autres nations, et faciliteront le développement de ses vastes ressources; double liberté rendue nécessaire et strictement équitable par les mesures commerciales et financières adoptées par la Grande-Bretagne elle-même, et par le grand exemple qu'elle donne au monde entier."

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays; il doit par conséquent concourir dans tous les moyens à adopter pour leur donner effet; il doit s'efforcer de faire ouvrir, pour le transport de nos produits agricoles et autres au meilleur marché possible, toutes les voies de communication nécessaires avec l'Atlantique. Un nombre de ces voies se place la construction du chemin de fer projeté entre notre Cité et Portland.

Comme citoyens de Montréal, nous devons regretter que depuis la translation du siège du gouvernement dans notre ville, et l'incendie de notre Palais de Justice, l'administration du jour qui semble s'être fait un mérite de négliger les intérêts du Bas-Canada, n'ait pas jugé à propos de pourvoir à la construction d'édifices que le service public demande. Dans l'un de ces deux cas, il n'y a aucune excuse. Dans l'autre, on ne saurait expliquer la conduite de l'administration, que par le désir, qui peut exister quelque part, d'agiter de nouveau la question de transférer dans le Haut Canada le siège du gouvernement.

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vues vous étant bien connues, je termine en vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerai de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. H. LAFONTAINE.

Montréal, 10 décembre, 1847.

AUX ÉLECTEURS DE LA CITE DE MONTRÉAL.

MESSIEURS,

LA réquisition d'une partie importante de mes Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à briguer l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances. Mais il est des questions d'intérêt public, quelques unes de beaucoup plus d'importance pour vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages, je crois de mon devoir de vous exprimer mes vues.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement Impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes sensibiles à notre commerce colonial. Ils demandent de plus de notre part un appel emphatique et unanime à la justice de la Mère-Patrie, pour des amendements aux Lois de Navigation, afin de rendre le St. Laurent libre au commerce du monde et nous permettre non seulement de chercher sur tous les marchés des débouchés pour nos produits, mais aussi de prendre nos objets de consommation, partout où nous pourrions les obtenir à meilleur marché.

Notre cité doit sa prospérité et son avancement au commerce. Dans ces deux dernières années, par suite principalement du Système d'Entrepôt adopté par les États-Unis, une grande portion de notre commerce nous a quittée, et les propriétaires fonciers, ainsi que les autres classes de notre population commencent à sentir l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un accroissement de prospérité. Et cela encore dans un temps où, si notre commerce et notre industrie étaient libres de toutes restrictions, la position géographique si favorable de notre cité nous permettrait d'avancer rapidement dans la voie des richesses et de la prospérité.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutiendrons aucunes mesures d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, l'emploi de mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année; des mesures qui corrigeront les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà données dans l'acte d'implémentation de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ni votre confiance et si vous partagez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant et très humble serviteur, BENJAMIN HOLMES.

Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ÉLECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

MESSIEURS,

L'invitation d'un grand nombre d'entre vous, j'ai l'honneur de demander vos suffrages pour vous représenter dans le prochain parlement.

Mes principes politiques vous sont connus; il m'est, par conséquent, inutile de vous en faire une longue exposition. Je demande avec vous, messieurs, le gouvernement responsable, mis honnêtement en pratique, composé d'hommes qui, possédant la confiance du peuple, sont seuls propres à conduire les affaires publiques suivant ses volontés, ses besoins et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir impérieux, de concourir dans les mesures qui tendront à favoriser les améliorations qui ont été retardées ou complètement négligées dans le Bas-Canada, depuis l'existence de l'administration actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à développer les ressources du pays, à perfectionner son agriculture, à étendre son commerce, à encourager les manufactures qui existent, ou à en faire naître de nouvelles, rencontreront mon appui bien sincère.

J'aurai mes faibles efforts à ceux des membres de la représentation qui demanderont la liberté du commerce, et l'ouverture de la navigation du St. Laurent aux nations étrangères.

La prospérité du pays, messieurs, dépend essentiellement de la facilité des communications intérieures;—je croirai donc de mon devoir de donner mon support aux mesures qui tendront à les augmenter, par la formation de routes nouvelles, par l'amélioration de celles qui existent, par l'établissement de chemins de fer, par l'ouverture de nouveaux canaux et par l'achèvement de ceux qui sont en voie de construction.

Je ferai, messieurs, tout ce qui dépendra de moi pour veiller aux intérêts particuliers de votre Comté; ainsi, je ferai tous mes efforts pour faire ouvrir le canal projeté, qui doit établir une communication entre le Richelieu et le St. Laurent. Mais dans l'adoption de ce projet, je tâcherai de faire respecter les droits des propriétaires qui pourraient être lésés par le passage de ce canal; je maintiendrai aussi les droits de ceux qui ont éprouvé des dommages par l'établissement du canal de Chamblay, et dont nombre d'indemnités ne sont pas encore liquidées.

Enfin, messieurs, je donnerai une attention bien spéciale à vos réclamations pour les pertes que vous avez souffertes pendant nos malheurs; et je m'estimerai très heureux, si par mes efforts persévérants, je puis contribuer à les faire établir à votre satisfaction.

C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur, PIERRE BEAUBIEN.

Montréal, 23 déc. 1847.

THEOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, rue Notre-Dame.

Ses études de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. 17 déc.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS DU COMTÉ DE CHAMBLY.

MESSIEURS,

L'INVITATION d'un grand nombre des principaux Électeurs du Comté, j'ai consenti à me porter candidat pour représenter vos intérêts dans le prochain parlement.

Ma longue résidence dans le comté me fournit le moyen de connaître les vœux et les besoins de chaque localité et du comté en général; Si vous m'honorez de votre mandat, je veillerai fidèlement à vos intérêts et je ne négligerai rien pour obtenir les améliorations dont nous avons tant besoin.

Quant à mes principes politiques, vous les connaissez déjà assez sans qu'il soit nécessaire de les énoncer ici.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre dévoué serviteur, P. P. DEMARAY.

St. Jean, 21 déc. 1847.

AUX ÉLECTEURS DU COMTÉ DE BEAUPRÉ.

MESSIEURS,

AYANT été invité par un grand nombre des Électeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine Élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus enflammé d'adopter un système d'Émigration, qui assurera l'arrivée des Émigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et prévendra par là même l'introduction dans le pays de la peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Bien respectueusement, Votre très humble, et Obéissant serviteur, JACOB DEWITT.

Montréal, 14 déc. 1847.

AUX ÉLECTEURS DU COMTÉ DE VERCHÈRES.

MESSIEURS,

Le Gouverneur Général ayant jugé convenable d'exercer la prérogative Royale et de dissoudre le Parlement, vous avez, encore devant vous une occasion de faire connaître le jugement que vous portez sur la conduite de votre élu devant le Représentant. Si cette conduite a été telle qu'elle rencontre votre approbation, j'espère avoir l'honneur de représenter votre Comté dans le nouveau Parlement, si non je n'ai aucun doute que vous élirez quelqu'un plus capable que moi, bien que personne ne puisse être plus dévoué que je le suis aux intérêts et à la prospérité du Comté.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant serviteur, J. LESLIE.

Cottage Ste. Marie, } Montréal, 9 déc. 1847. }

AUX ÉLECTEURS DU COMTE DE LEINSTER.

UNE Élection générale approche, et vous serez bientôt appelés à faire choix d'un représentant.

Sur l'invitation de personnes influentes de votre comté, je vous offre mes services en parlement. J'en brigue pour la première fois les honneurs, et ne puis vous offrir mon passé pour gage de ma conduite à venir.

Je vous dois donc une profession de foi politique. La voici telle que peut le permettre le cadre étroit d'une adresse.

Je professe une politique libérale, celle de la réforme et du progrès, celle qui doit triompher par tout le pays, si vous l'appuyez de vos suffrages aux polls.

Je redoublerai dans la vie publique les efforts que j'ai toujours faits dans la vie privée pour en assurer les progrès.

Les grandes questions politiques ne me seront pas perdues de vue les intérêts matériels de votre comté que je connais déjà suffisamment au moyen de mes nombreux rapports avec vous.

Rappeler énergiquement les promesses qui vous furent faites par le ministère actuel, d'importantes améliorations dans vos voies de communication avec la cité; demander compte des octrois d'argent votés par la chambre d'assemblée, pour cet objet, et non encore appropriés, ou peut-être divertis.

Exposer vos titres à l'encouragement par le pays, des nombreux établissements d'éducation que vous avez, dans des temps difficiles, érigés dans un bon nombre de vos paroisses, à la honte de ces comtés où les égoïstes ont pu réunir assez de partisans pour mettre en danger l'élection de candidats amis de l'éducation. Résister aux projets formés dans quelques parties de la province pour changer dans des vues politiques le siège du gouvernement. Plaider la cause de la liberté du commerce et de la navigation du St. Laurent sans laquelle le pays ne peut aller qu'en retrogradant.

Favoriser les grands projets de communication en partie déjà exécutés. En un mot veiller attentivement à vos intérêts de localité, tel sera le but où tendront mes efforts et mon rôle en parlement, si vos suffrages m'y appellent.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur, NORBERT DUMAS.

Montréal, 21 déc. 1847.